

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 14 (1931)
Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

développement des moyens de transport ; aussi est-ce une des premières tâches de l'« Union internationale des organes officiels de propagande touristique » de chercher à faire tomber les barrières qui forment un obstacle au libre passage des frontières. Nous nous y sommes employés de toutes nos forces jusqu'ici et nous persévérons dans cette direction.

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La XIV^{me} assemblée générale a eu lieu à Berne, le 18 juin 1931 sous la présidence de M. H. Simon, Conseiller d'Etat, à Lausanne.

Les fonctions de scrutateurs furent exercées par MM. le D^r Urech, à Interlaken et Alblas, à Montreux. M. Jaton, secrétaire du Conseil du tourisme, tenait le procès-verbal.

L'assemblée comptait 46 délégués, représentant 83 membres avec un total de 767 voix, ainsi que 12 délégués sans droit de vote.

M. le Directeur Junod passa en revue les différentes tâches accomplies par l'Office du tourisme en 1930.

L'Assemblée adopta ensuite le Rapport de gestion et les comptes de 1930, ainsi que le budget pour 1931, puis elle procéda à l'élection des membres suivants au Conseil du tourisme :

MM. Vélin, directeur de la Société Nationale d'Assurances (Bâle), en remplacement de M. Junod (Genève), décédé,

J. Séchaud (Montreux), Président de l'Union des Sociétés suisses de développement, en remplacement de M. Hunger,

D^r Meuli, Conseiller national et Président du Groupe parlementaire du tourisme, à Coire, et

D^r G. Keller, Conseiller aux Etats et Président de la Commission centrale pour l'unification de la propagande touristique, à Aarau.

L'Assemblée désigna en qualité de reviseurs des comptes pour 1931 :

MM. Wenger, Conseiller communal, Neuchâtel,

D^r Branger, Président de commune, Davos,

Schaetz, Secrétaire de l'Union d'entreprises suisses de transport, Berne, ce dernier comme suppléant.

Elle entendit enfin une conférence de M. le D^r Ith, Directeur du Bureau officiel de renseignements, à Zurich sur « L'Association suisse des directeurs des bureaux officiels de renseignements, ses buts et ses relations avec les autres intéressés suisses au tourisme. »

B. CONSEIL SUISSE DU TOURISME

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1931, le 23 avril et le 14 décembre à Berne.

Dans sa séance du 23 avril, il a adopté le rapport de gestion et les comptes de 1930.

M. le D^r Gruebler y fit un exposé sur « Les moyens de transport et le tourisme ».

A la séance du 14 décembre, le président rappela tout d'abord la mémoire de M. Niquille, Directeur général des C.F.F., qui fit partie du Conseil dès le 5 juin 1924 et fut membre du Comité de direction dès le 16 décembre de la même année.

Le projet de budget et le programme d'action pour 1932, présentés par M. le directeur Junod, donnèrent lieu à une vive discussion.